Hennebont MAG

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION / HO KANNADIG KELAOUIÑ

N°97 • DÉCEMBRE 2025 / MIZ KERZU 2025

PLACE FOCH

FIN DE CHANTIER !

Réhabilitation du gymnase Victor Hugo : c'est parti !

P. 6 ÉCOLE MATERNELLE PAUL ÉLUARD

P. 16 POUR EN FINIR AVEC L'ISOLEMENT !

P. 20 LA MARIONNETTE HORS LES MURS

www.hennebont.bzh

Henbont
Hennebont

Sommaire

N°97 • DÉCEMBRE 2025 / MIZ KERZU 2025

9 DOSSIER

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

LES FORMALITÉS : C'EST PAS SORCIER !

7

18

19

En action

P. 4 **Centre-ville**
La place Foch enfin révélée

P. 5 **Entre histoire, architecture et biodiversité**
La restauration de la courtine du Champ de Foire

P. 6 **École maternelle Paul Éluard**
Des mètres carrés et du confort en plus !

État-civil

P. 7 **Territoire engagé pour la nature**
Hennebont de nouveau nommée !

Salubrité publique
Mieux lutter contre le fléau des mégots

P. 8 **Vivre ensemble**
L'Espace de Vie Sociale : vous connaissez ?

Vie en ville

P. 14 **Ehpad Stêr Glas**
L'Ehpad : lieu de vie, lieu d'envies

Transports
Hennebont mieux desservie

Environnement
Infiltrons... Et pluie c'est tout !

P. 16 **Séniors**
Pour en finir avec l'isolement !

P. 17 **Résidence d'artiste**
Lycée Victor Hugo : quand la nature reprend ses droits

Breton
Et si vous vous mettiez au breton ?

P. 18 **Médiathèque**
De l'acquisition jusqu'à votre salon !

A (re) découvrir

P. 19 **Festivités**
Hennebont fête Noël : demandez le programme!

P. 20 **Théâtre à la Coque**
La marionnette hors les murs

P. 21 **Architecture**
Nouveau printemps pour la salle Le Gal - Le Nouëne

P. 22 **Trio...S saison artistique**
Prenez des chemins de traverses !

Tribunes

P. 23 **Liste Indépendante**

AGENDA, ACTUALITÉS, INFOS TRAVAUX, MENUS, COMPTES-RENDUS DE RÉUNIONS PUBLIQUES, DÉLIBÉRATIONS... RETROUVEZ TOUTES LES INFOS PRATIQUES DE VOTRE VILLE ET BIEN PLUS ENCORE SUR
www.hennebont.bzh

@villehennebont

HENNEBONT MAG
MAIRIE D'HENNEBONT - 13 PLACE MARÉCHAL FOCH - CS 80130 - 56704 HENNEBONT CEDEX
TÉL. 02 97 85 16 16 - www.hennebont.bzh - contact@mairie-hennebont.fr
Directrice de la publication : Michèle Dollé, Maire / **Service communication :** Sandrine Héliou, / **Crédits photographiques :** Ville d'Hennebont, Shutterstock
Mise en page : Acis&Galaté - Rennes / **Impression :** Concept Imprimerie-Hennebont / **Tirage :** 9 950 exemplaires

TOUT EST UNE QUESTION DE CHOIX !

Que ce soit dans la vie privée, la vie professionnelle, dans la vie publique ou celle d'une collectivité, nous avons des choix à faire.

Certains nous sont imposés par une situation, une autorité supérieure, et, de fait, nous n'avons pour seule possibilité que celle de nous y adapter. Nous essayons alors de faire preuve d'imagination, de rester force de proposition dans l'application des textes et montrer ainsi une volonté de faire avec et, parfois, malgré…

Quand nous avons la main, il nous faut choisir et donc arbitrer entre des propositions qui ont chacune leurs avantages. Mettons-nous la priorité pour répondre à nos convictions, à nos capacités à faire, à répondre à l'intérêt général ? Et qu'est-ce que l'intérêt général ? Certainement pas la somme d'intérêts particuliers, nous voyons bien qu'ils sont parfois contradictoires. Choisir l'intérêt général c'est prendre le risque de déplaire ou de mécontenter celle ou celui dont la demande ou la proposition n'est pas prioritaire même si elle est intéressante.

Mais, quand nous faisons le choix de l'engagement dans l'action publique locale, nous agissons au service de l'intérêt général.

C'est ce que nous faisons dans une ville comme Hennebont : nous agissons et faisons des choix en fonction de nos capacités à faire (en temps, en argent), de l'évolution des usages, tout en répondant aux contraintes juridiques, aux normes techniques et environnementales… et avant tout en réponse au plus grand nombre.

Nous avons ainsi choisi, de vous associer à certains projets d'importance comme la requalification de la Place Foch en vous invitant de diverses manières pour nous faire part de vos expertises d'usage, de vos envies, de votre vision future de cette place afin d'y favoriser une manière de vivre ensemble.

C'est ainsi, en vous impliquant dans la vie collective d'une commune que vous participez à son évolution, que vous en devenez de véritables acteurs et que vous pouvez monter un projet de société qui construit, inclut, accueille et vit en harmonie tout simplement.

C'est cette harmonie que je souhaite à chacun et à chacune d'entre vous pour les fêtes de fin d'année et vous présente, un peu à l'avance, mes meilleurs vœux pour l'année à venir. Qu'elle vous apporte quelques moments de bonheur mais aussi de petites joies qui nous font dire que la vie est belle.

Michèle Dollé
Maire d'Hennebont

CHOAZ, ENO EMAÑ AN DALC'H !

Choazoù hon dez d'ober, koulz en hor buhez prevez evel er vuhez publik, en hol labour evel en ur strollegezh.

Lod choazoù a ramp daousto deomp : rekis int abalamour d'ar blegenn, abalamour d'ur galloud brasoc'h evidomp. Pa vez kont evel-se e rankomp em ober doc'h ar rekizoù-se. Da neuze e klaskomp bout ijinus, derc'hel da glask ar mod gwellañ da lakat al lezennoù da c'hoari. Er feson-se e tiskouezomp e faot domp gober doc'hte hag, a-wezhioù, en desped dezhe…

Pa vezomp mestr àr hon traoù e rankomp choaz etre kennigoù hag a vez pep a berzhioù mat gete, ha dibab pehani eo ar gwellañ. Ha derc'hel kont a ramp ag hor c'hredennoù dreist-pep-tra, pe ag hor galloudoù gober, pe c'hoazh ag interest an holl ? Ha petra eo an dra-se, interest an holl ? Sur-mat n'eo ket sammad interestoù pep unan : ni a ouia ervat e c'hallont bout kontrol an eil d'egile a-wezhioù. Ur riskl eo choaz interest an holl : fallgontant e c'hell bout an neb na dremen ket e c'houlenn pe e gennig da gentañ, na bout e vehe talvoudus.

Neoazh, pa zivizomp reiñ bec'h evel dilennidi lec'hel e labouromp evit servijiñ interest razh an dud.

Setu ar pezh a ramp en hor c'humun en Henbont. Labourat ha choaz a ramp doc'h ar pezh a c'hellomp gober (hervez an amzer, an argant) ha doc'h emdroadur ar boazoù. Àr ar mem tro e rankomp doujiñ d'ar redioù a-fet al lezenn, ar reoladoù teknikel, ar re a sell doc'h an endro… Ha da gentañ-penn emañ ret deomp respont d'ar muiañ a dud ar gwellañ.

Choazet hon eus sevel traoù asambl genoc'h, evel ar Blasenn Foch da skouer. A-feur ma vez adkempennet ho kouviomp da gemer lod e meur a feson : goulenn a ramp genoc'h roiñ ho soñj àr an implij a rit anezhi, lavaret ho c'hoantoù, disklêriiñ penaos e welit al lec'h-se en amzer-da-zonet, evit ma vehe aesaet ar beviñ asambl eno.

Pa gemerit lod e buhez stroll ar gumun e kemerit lod ivez er mod ma tro. Donet a rit da vout gwir obererion ha gellout a rit sevel tres ur gevredigezh da zonet ma vo savet traoù, ma vo degemeret razh an dud, ma vo bevet disoursi.

Ar vuhez disoursi-se a hetan da bep unan ac'hanoc'h e-pad gouelioù fin ar blez. Get un tamm lañs e kasan ma gwellañ hetoù deoc'h evit ar blez-mañ 'za. Pechañs e tegaso momedoù eürusted deoc'h, hag ivez barradoù joa hag a ra deomp lavaret emañ brav ar vuhez.

Michèle Dollé
Maerez Henbont

CENTRE-VILLE

LA PLACE FOCH ENFIN RÉVÉLÉE

Des premiers coups de pelle en octobre 2024 aux plantations réalisées à l'automne 2025, le chantier de la place Foch aura duré un an. Le temps nécessaire pour moderniser les réseaux souterrains et repenser entièrement l'aménagement de cet espace crucial pour le dynamisme du centre-ville.

DES PERSPECTIVES RÉVÉLÉES

Avant travaux, la place était morcelée, composée de plusieurs espaces entrecoupés de parkings délimités par des murets. Le déplacement des places de stationnements en bordure de l'axe central et la mise en pavés de l'ensemble de la zone ont permis de créer des espaces continus qui offrent de nouvelles perspectives, depuis le haut comme depuis le bas de la place.

UNE CIRCULATION APAISÉE POUR TOUS

La place étant classée « espace partagé », la circulation y est limitée à 20 km/h. Les différentes zones de circulation, bien que non cloisonnées, sont particulièrement lisibles. La circulation et le stationnement des véhicules se concentrent sur la partie centrale, avec un stationnement en zone bleue limité à 1h30. Le long des commerces, devant la mairie ou encore autour de la basilique, de larges espaces s'offrent aux piétons, avec une circulation pensée pour les personnes à mobilité réduite. Les pavés ont été retravaillés et sciés afin d'être plus praticables. Les quais de bus, autrefois coincés entre un espace stationnement et une voie de circulation, ont été déplacés pour plus de confort et de sécurité.

DES ABORDS REPENSÉS

Le réaménagement de la place a été l'occasion de repenser les carrefours adjacents : celui du Calvaire (à la jonction des rues Nationale, Dr Ferdinand Thomas, Dr Paul Carpentier et Camille Herwegh) et celui du Puits-Ferré (à la jonction des rues Trottier, Joffre et Puits Ferré).
Les entrées et sorties de place s'en trouvent valorisées, la circulation fluidifiée et les traversées piétonnes sécurisées.

UN PATRIMOINE VALORISÉ

Les nouvelles perspectives mettent en valeur la basilique ainsi que les façades des hôtels particuliers qui bordent la place. La vue dégagée de la basilique jusqu'aux Tours Broëre'c invite les promeneurs à poursuivre la balade via le jardin des remparts et la Ville-Close. Le monument aux morts, dégagé du parking qui lui était accolé et du muret qui empêchait d'en voir une face, a retrouvé une place de choix.

UN PARCOURS MARCHAND VALORISÉ ET FACILITÉ

Le déplacement des zones de stationnement a libéré les espaces au droit des commerces et notamment des bars et restaurants. Les zones de circulation piétonne offrent un espace désormais dégagé des voitures et les terrasses s'en trouvent plus aérées. Il est ainsi plus facile et plus plaisant de passer le long des commerces et de s'y arrêter. Des stationnements minute et des places de livraison ont enfin été créés. ●

UNE PLACE PARÉE POUR FAIRE FACE À L'AVENIR

La première phase du chantier a été consacrée aux réseaux. Les réseaux d'eau et d'électricité, particulièrement vétustes, ont été remplacés. Des fourreaux ont également été passés afin de pouvoir, le cas échéant, répondre aux exigences d'une ville connectée. La place a également été repensée pour faire face au réchauffement climatique. Les pavés enherbés ainsi que les arbres, plantes et arbustes qui viennent d'être plantés offriront à moyen terme des zones d'ombrage et des îlots de fraîcheur. Ils contribueront aussi à préserver la biodiversité.

ENTRE HISTOIRE, ARCHITECTURE ET BIODIVERSITÉ

LA RESTAURATION DE LA COURTINE DU CHAMP DE FOIRE

Ce mur imposant, situé entre deux sites majeurs de la ville : les tours Broëre'c et le Bois du Duc, a connu des mois d'activités intenses afin d'être restauré et mis en valeur.

Ce chantier a concerné la portion comprise entre la rue Capitaine, percée au 18e siècle, remplaçant une tour militaire médiévale du même nom, et le portail d'accès du Lycée Notre-Dame du Vœu. Cette enceinte servait également de mur de clôture au couvent des Carmes, fondé à la fin du 14e siècle par le Duc Jean IV, puis des Ursulines, installées dans les lieux au 19e siècle.

Trois études avant travaux

En 2024, trois études (archéologique, sanitaire et faunistique) ont été nécessaires avant la réalisation de ces travaux de maçonnerie de grande ampleur :

> L'étude archéologique du bâti a confirmé qu'une portion de l'ancienne enceinte urbaine subsiste, datant au plus tard de la fin du 14e siècle. Ce pan de mur conserve des machicoulis à l'aspect identique de ceux se trouvant au sud de la tour Saint-Nicolas.

>Les remparts de la ville sont classés au titre des Monuments Historiques depuis 1947. Ainsi, une étude sanitaire a été réalisée par une agence d'architecture spécialisée dans le patrimoine : l'agence Ylex qui, en tant que maître d'œuvre, établit le programme des travaux. Plusieurs désordres ont été pointés : un risque d'effondrement au milieu du mur, une végétation occasionnant de nombreuses déstructurations des maçonneries et des poussées de terre à l'arrière du mur de la rue Capitaine.

Ces travaux de restauration ont été menés par l'entreprise bretonne Quélin de septembre 2024 à octobre 2025 en veillant à la bonne cohabitation avec le fonctionnement du Lycée Notre-Dame du Vœu : étanchéité des têtes de mur, reprise et remplacement des maçonneries, consolidation des élévations, jointoiement uniforme à la chaux.

> Enfin une troisième étude a donné lieu à un inventaire naturaliste. Oiseaux nicheurs, chauve-souris et lézards des murailles ont été identifiés par l'association CAWA Les préconisations établies pour préserver et recréer des espaces d'habitats et de nidifications ont été mises en œuvre. ●

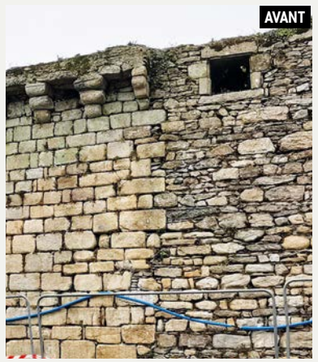

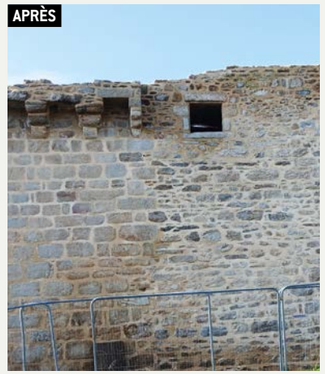

ÉCOLE MATERNELLE PAUL ÉLUARD

DES MÈTRES CARRÉS ET DU CONFORT EN PLUS !

Construite en 1968 et agrandie dans à la fin des années 70, l'école maternelle Paul Éluard a fait l'objet cet été d'un vaste chantier. À la rentrée, après 3 mois de travaux, élèves et personnels ont pu découvrir de nouveaux espaces.

Depuis 1984, un bâtiment modulaire hébergeait la salle de sieste et des sanitaires enfants. Vétuste et sujet à des désordres structurels, il a été déconstruit en août 2024 et la décision a été prise de créer une extension en bâtiment préfabriqué de type mur à ossature bois sur le pignon Sud/Ouest afin de créer de nouveaux espaces. Ce sont au total 171 m² de surface plancher qui ont ainsi vu le jour, comprenant une salle de sieste de 62 m², mais aussi un bloc sanitaire pour les enfants, des vestiaires pour le personnel, une salle de pause pour les agents municipaux, un sanitaire adulte et une buanderie. Une salle des professeurs a également été créée.

EN BRETON !

Bâtiment
Savadur
Confort
Aezamant
École maternelle
Skol-vamm
Élèves
Skoliaded
Sanitaires
Privezioù
Sieste
Ober ec'hoaz

Un réel confort d'usage

L'extension répond à la réglementation environnementale RE 2020 avec une attention particulière sur le confort thermique (augmentation des coefficients thermiques, utilisation de matériaux biosourcés pour l'isolation, comme la laine de bois). Elle a également été pensée pour assurer un confort d'usage à ses occupants : prise en compte du confort acoustique, apport de lumière naturelle, installation de brise-soleil sur les façades sud et ouest afin de réduire la chaleur en été.

Au total, le coût de l'opération s'est élevé à 714 000 € TTC, dont 20 000 € pris en charge par l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR). ●

ÉTAT-CIVIL

Naissances

MARS : SAADI Mourad
MAI : SAINDOU Dayyan
JUIN : LAPEYRE Maël, ROULLAND LE THUAUT Lyzio, BILY TONNERRE Amalya, LANGLAIS DEBARRE Aléziо
JUILLET : BOISNARD Marceau, LE GAL Léon, SAINT-JALMES Tom, JÉGU Aloïs, FREITAS LUIS Sacha
AOÛT : MARZIN Gabriel, CHOUCHA Balthazar, ESPELLE Célia, GILLET Maddie, SAÏZ Adèle, VIGUEROUX Lola
SEPTEMBRE : MAILLARD Jeanne, DIOT Rafaël,

Mariages

MAI : LAMER Valentin / NARRADON Juliette ; TRANCHANT-LABLEE Olivier / PIANET Virginie ; SÉVENO Thibaut / LE GOFF Audrey ; GARNIER Frédéric / LE BOULAIRE Aude ; LE FÉE Kilian / PARADIS Tracy ; OURDOUILLIE Thomas / ARGENTIN Marie
JUIN : REICHLING Frédéric / SALLANDRE Julie ; DAVARANT Enzo / LE DON Elisa ; TROCHON Mickaël / GUILLEMOT Sylvie ; FERREIRA Peter / MORIZET Claire ; DANIEL Maxime / SOULAINE Maëliss ; BREUZIN Maxime / LE GUENNEC Maëlle ; VERMEERSCHE Valentin / CALLONNEC Rose ; SBRACI Frederic / LOPEZ Tifenn
JUILLET : FRAPPER Lucas / SAINT-BONNET Océane ; FILLION Jocelin / SÉLO Anaïs ; LEBÉGUE Yann / DENIS Virginie ; SIMON Guillaume / DELAROCHE Johanna ; BRETAUDEAU Marie / MARCHAND Marylise ; SCHEIBLING Alexandre / GAREL Victoria ;
AOÛT : PERRON Matthieu / STÉPHAN Audrey

Décès

MAI : GUÉGAN Robert, LE TERRIEN née LE MOING Paulette, QUENTEL née LAURENT Alice, GAILLARD Jeanine, GUILLAS Catherine, PORTANGUEN née PUREN Elise
JUIN : GIQUELLO Daniel, BARDOUIL Evelyne, LE PROVOST Marcel, CAUVIN Gérard, EVANO née DANIEL Maryvonne, LE FURAUT Serge
JUILLET : EHOUARNE née POUËDRAS Jeanne, LE TOULLEC André, BORNE Christine, PASQUÉ Louis
AOÛT : SINOU CONAN Nina, KERNIN Roger, CADIC Raymonde, LE RUYET née LE NORCY Maria, GUÉGUEN née LE GOFF Anne, BAUDIC Jacques, STÉPHANT Irène

TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE

HENNEBONT DE NOUVEAU NOMMÉE !

Portée par l'Agence Bretonne de la Biodiversité, la démarche Territoire Engagé pour la Nature (TEN) vise à reconnaître des collectivités volontaires qui s'engagent à mettre en œuvre des projets en faveur de la biodiversité. L'engagement d'Hennebont vient à nouveau d'être reconnu.

La Ville avait été labellisée une première fois sur la période 2021-2024 et a fait partie des 10 premiers territoires lauréats en Bretagne. En 2025, le jury a de nouveau décerné le label TEN à la commune, qui s'est engagée sur quatre nouvelles actions :
> Affiner les trames verte, bleue et noire sur le territoire de la commune
> Explorer des techniques de gestion raisonnée des fossés et bas-côtés routiers
> Associer les habitants à la végétalisation autour du lavoir de Langroix
> Restaurer et renaturer la zone humide du Quimpéro. ●

SALUBRITÉ PUBLIQUE

MIEUX LUTTER CONTRE LE FLÉAU DES MÉGOTS

Responsable de la salubrité publique et du nettoiement de la voirie, la Ville a décidé en 2025 de s'adjoindre les services de l'éco-organisme agréé Alcome. Cette contractualisation doit lui permettre de bénéficier d'un soutien financier non négligeable dans la lutte qu'elle mène contre le fléau des mégots abandonnés sur l'espace public.

Agréé par l'Etat, l'éco-organisme ALCOME a pour mission de contribuer à la réduction des mégots jetés de manière inappropriée dans l'espace public, avec un objectif clairement affiché :
-40 % de mégots sur l'espace public en 2027.
Pour y parvenir, l'éco-organisme propose toute une palette d'actions allant de la sensibilisation au soutien financier, en passant par la valorisation des déchets.
Dans le cadre du contrat passé avec la Ville d'Hennebont, Alcome s'est notamment engagé :
> à dresser un premier état des lieux relatif à l'organisation du nettoiement des voies publiques et un second état des lieux concernant cette fois la prévention de l'abandon des déchets,
> à fournir à la Ville des kits de sensibilisation.
Cette contractualisation permet à la Ville de bénéficier d'un soutien financier annuel de 1,08 € par habitant pendant 3 ans, soit un total de 17 000 € par an au profit de la gestion et du nettoiement des mégots. L'action de la Ville et d'Alcome ne saurait pour autant dispenser les fumeurs de leur responsabilité… le premier acte de nettoiement consistant à ne pas jeter ses mégots dans l'espace public ! ●

VIVRE ENSEMBLE

L'ESPACE DE VIE SOCIALE : VOUS CONNAISSEZ ?

Encore méconnu d'un certain nombre de Hennebontais, l'Espace de Vie Sociale (EVS) s'adresse pourtant à tous ! Tout à la fois lieu d'écoute, de découverte, d'aide, de partage et d'initiative, il offre aux adultes comme aux plus jeunes toute une palette de services et d'activités dont il serait dommage de se priver !

Situé à la maison de quartier de Kerihouais l'Espace de Vie Sociale (EVS) a pour objectif de soutenir les familles et les publics les plus fragilisés, mais aussi de favoriser la mixité sociale, la rencontre et la cohésion à l'échelle de la commune. La responsable de site, la référente famille et la quinzaine de bénévoles qui s'y activent s'emploient quotidiennement à faire de ce lieu un espace ressource, accessible et bienveillant, où chaque habitant, quel que soit son parcours, peut trouver écoute, soutien et reconnaissance. Il constitue un lieu d'accueil où se tissent des liens, où émergent des initiatives, et où se construisent des réponses collectives adaptées aux besoins du territoire.
Permanences, activités et services vous sont proposés grâce à la vingtaine d'associations partenaires particulièrement impliquées dans le fonctionnement de la structure. ●

PARTAGEZ VOS PROJETS !
L'EVS soutient les initiatives des habitants : si vous avez des projets, n'hésitez pas à en faire part à l'équipe en place !

VOUS AVEZ ENVIE / BESOIN... >>>	L'ESPACE DE VIE SOCIALE VOUS PROPOSE...
D'être accompagné.e sur les questions concernant la scolarité de vos enfants ?	Une aide aux devoirs, des apprentissages ludiques et un travail sur la confiance en soi avec le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité. Les mardis et jeudis de 16h30 à 18h30.
D'être écouté.e et de pouvoir échanger sur les sujets qui vous préoccupent concernant vos enfants et petits-enfants ?	Le café des parents et des grands-parents, pour se poser, discuter, prendre part à des ateliers thématiques.
De vous améliorer dans votre maîtrise du français ?	Des ateliers en français, le jeudi après-midi, avec l'association Poignée de Mots.
De vous lancer dans le faire ensemble ?	Les ateliers cuisine 2 vendredis par mois sur inscription ; La location de parcelles dans les jardins familiaux de Kerihouais.
D'être accompagné.e dans vos démarches ?	Une aide administrative, un accompagnement au numérique, une permanences emploi.
D'un lieu où vous poser pour poser une question, formuler une demande, faire des rencontres, prendre un café ou lire le journal ?	Deux points d'accueil : > Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h à la Maison de quartier de Kerihouais ; > Le mardi de 9h à 12h30 et le jeudi de 9h à 12H30 et de 13h30 à 17h au Club de l'amitié de la Maison Pour Tous.

Au-delà de ces temps d'accueil et ateliers, l'Espace de vie sociale propose également des sorties intergénérationnelles et familiales, des activités de sport-santé et des ateliers bien-être, des ateliers ludiques en famille ou encore du sport pour les enfants et adolescent

Devenez bénévole !
L'Espace de Vie Sociale cherche de nouveaux bénévoles, notamment pour l'accompagnement à la scolarité et l'apprentissage du français, mais aussi pour les activités manuelles, le jardinage, le bricolage, les loisirs, etc.

Pour en savoir plus :
Espace de Vie Sociale d'Hennebont
Rue de Kerorben - 02 97 85 98 03
evshennebont@mairie-hennebont.fr
Facebook : EVS - Maison de quartier de Kerihouais

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Les formalités : c'est pas sorcier !

Urbanisme, état-civil, élections, titres d'identité… les formalités administratives font partie du quotidien. Parfois perçues comme obscures et compliquées, elles obéissent pourtant à des procédures clairement établies. Les services de la Ville vous accompagnent au quotidien pour que vous puissiez les accomplir sereinement… et dans les temps ! Avec ce dossier, nous vous proposons un petit tour d'horizon des démarches les plus courantes.

Urbanisme : les règles à respecter

Pour tous

Pour construire un bâtiment (ou autre) il vous faut naturellement une autorisation d'urbanisme. Mais le savez-vous ? Toute modification extérieure apportée à un bâtiment (qu'il soit à usage d'habitation, professionnel ou autre), tout autre aménagement est soumis à une déclaration préalable. Cela inclut les travaux de clôture, ravalement, isolation thermique par l'extérieur, changement d'ouvertures, abri de jardin, extension de l'habitation, piscine, conduits d'évacuation de fumées, panneaux photovoltaïques, terrasses surélevées…

En cas de doute, avant de vous lancer, n'hésitez pas à contacter la mairie au 02 97 85 16 23 !

Vous avez obtenu une autorisation pour un permis de construire, un permis d'aménager, un permis de démolir ou une déclaration préalable ? Les démarches ne s'arrêtent pas là : à l'issue des travaux, une Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT) doit être déposée au service urbanisme de la Mairie afin de clore le dossier et éviter toute relance.

ATTENTION
Ne commandez aucun matériau, aucun équipement quels qu'ils soient avant d'avoir obtenu votre autorisation sous peine de forts désagréments en cas de refus !

Bon à savoir !
Les formulaires de permis de construire (PC), permis d'aménager (PA), permis de démolir (PD), déclaration préalable (DP), autorisation de travaux (AT) et autorisation préalable (AP), peuvent être téléchargés :
> sur le site : service-public.fr
> ou le site de Lorient Agglomération : www.gnau.lorient-agglo.bzh.

Pour les enseignes

Pour tout établissement situé dans le Site Patrimonial Remarquable :
Il est **obligatoire** de déposer une demande d'autorisation préalable de travaux pour l'installation de ces enseignes.

Pour les etablissements recevant du public (erp)

Les travaux d'aménagement des locaux sont soumis au respect des règles de sécurité incendie et d'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), à l'avis des commissions départementales et à l'accord du Maire.
Un dépôt d'autorisation de travaux doit donc être déposé en Mairie pour instruction avant toute ouverture au public.

DANS LES TROIS CAS
Toutes les démarches sont à effectuer auprès de la Direction de l'Aménagement de la Mairie.
02 97 85 16 23
sturba@mairie-hennebont.fr.

EN BRETON !
Autorisation Aotre
Formalité(s) Difrae(où)
Formulaire Furmskrid
Permis de construire Aotre-sevel
Redevance Pennwir
Règle(s) Reolenn(où)
Urbanisme Kêraoziñ

Pour une occupation temporaire du domaine public

Installation d'échafaudages, ravalement, réfection de toiture, travaux intérieurs, livraison, installation d'une benne de chantier, chantier clôturé… pour toutes ces opérations, vous pouvez avoir besoin d'occuper temporairement le domaine public. Or cette occupation est soumise à autorisation !

Pour qu'un arrêté municipal soit pris en ce sens, il vous faut :

1 En faire la demande au moyen d'un formulaire qui devra être adressé à la mairie au moins 15 jours avant le début de l'intervention (soit par courrier, soit par mail à : secretariatst@mairie-hennebont.fr)

2 Vous acquitter de la redevance en vigueur* :
> Installation d'échafaudage profondeur < 2m linéaire : forfait de 68,00 € par tranche de 10 jours
> Installation d'échafaudage profondeur > 2m linéaire : forfait de 88,00 € par tranche de 10 jours
> Occupation temporaire du DP : forfait de 12,30 € par jour (grue, nacelle…)
> Installation d'une benne à gravats < 8m² (14,90 € par jour)
> Installation d'une benne à gravats > 8m² (21,00 € par jour)
> Installation pour chantier clôturé (facturation par tranche de 10 jours) :
- 4,20 €/m² pour 10 jours
- 3,15 €/m² du 11e au 50e jour
- 2,10 €/m² du 51e au 100e jour
- 1,60 €/m² du 101e jour au 500e jour
- 0,95 €/m² du 501e jour au 1000e jour ●

*Tarifs en vigueur pour l'année 2025, les tarifs 2026 n'ayant pas été votés à l'heure où nous imprimons ces pages

Permanences : ils vous accompagnent dans vos démarches !

Plusieurs organismes étatiques ou associatifs vous accompagnent dans vos formalités lors de permanences gratuites.

Adil (Agence Départementale d'Information sur le Logement)
Les 1er et 3e jeudis du mois, de 9h30 à 12h30, en mairie. Sur rdv : 02 97 47 02 30.

Architecte des Bâtiments de France
Le 1er mardi du mois, de 9h à 17h30. Sur rdv auprès de la Direction de l'Aménagement et du Patrimoine : 02 97 85 16 23.

Boutique du droit
Information juridique gratuite et confidentielle (tous domaines) : le mardi les semaines impaires de 14h à 16h30, en mairie.
Sur rdv : 02 97 85 98 03.

Cap autonomie santé
Pour faciliter les parcours de vie, accompagner la mise en place de projets et simplifier la prise en charge des patients. Le 2e mardi du mois de 14h à 16h30, en mairie.
Sur rdv : 02 97 30 00 00.

Conciliateur de justice
Pour régler à l'amiable vos différends.
Le matin, le mercredi les semaines impaires / le vendredi les semaines paires. Sur rdv :
06 81 87 02 06 / philaudevy@orange.fr.

Impôts
Le jeudi de 14h à 16h50, en mairie. Sur rdv : www.impots.gouv.fr ou 02 97 02 80 00.

Pimms médiation
Il vous accompagne dans vos démarches du quotidien (France Travail, EDF, abonnement transports en commun, création de boîte mail, rédaction de courriers…). Le mardi de 14h à 17h, à la maison de quartier de Kerihouais et le mercredi de 14h à 16h30, à la Maison pour tous. Sur rdv : 02 97 35 68 68.

Titres d'identité : Cartes d'identité, passeports…

Quand refaire sa carte d'identité ou son passeport ?

1ER CAS

Votre titre d'identité arrive à échéance.

> La durée de validité d'une carte d'identité est de 10 ans, que l'on soit mineur ou majeur (sauf pour les cartes délivrées entre 2004 et 2013 qui sont valables 15 ans pour les majeurs uniquement).

> Pour les passeports en revanche, la durée de validité est de 10 ans pour les adultes mais de 5 ans pour les moins de 18 ans.

> Dans tous les cas, le renouvellement du titre d'identité est à effectuer dans les 6 derniers mois de sa validité.

2E CAS

Votre titre est encore en cours de validité mais vous remplissez un des critères ci-dessous :

> Un changement d'état-civil est intervenu (mariage/divorce/changement de nom/prénom) : la demande de renouvellement devra être accompagnée d'un acte d'état civil dûment mis à jour et daté de moins de trois mois.

> Vous souhaitez obtenir une identité numérique (pré-demande indispensable avec mention du motif de la demande d'identité numérique).

> Votre titre a été perdu ou volé.

> Votre titre comporte une erreur imputable à l'administration.

Comment procéder ?

BON À SAVOIR

Vous pouvez vous adresser dans toutes les mairies équipées d'une station biométrique. Il en existe plusieurs sur le département.

Concernant la mairie d'Hennebont, il est impératif de prendre rendez-vous au préalable. Pour cela, deux possibilités :
> À l'accueil de la mairie
> Sur le site Internet de la Ville : www.hennebont.bzh (rubrique ma-mairie > demarches-administratives > cni passeports biometriques)

En amont de votre rendez-vous, il vous est demandé d'effectuer une **pré-demande** en créant un compte sur le site sécurisé : www.passeport.ants.gouv.fr (rubrique Vos-demarches > Realiser une pré-demande de carte nationale d'identité CNI). L'ensemble des pièces à fournir pour constituer votre dossier vous sera indiqué à ce moment-là.

À NOTER

La présence du demandeur est impérative.
Lorsqu'il s'agit d'un mineur, la présence de ce dernier est obligatoire, ainsi que celle de son représentant légal.

Quel délai d'obtention ?

Ce délai varie de 3 à 4 semaines.
Attention : une fois votre titre disponible, vous disposez de 3 mois pour venir le retirer : passé ce délai, il sera détruit.

Combien cela coûte-t-il ?

> La création et le renouvellement d'une carte nationale d'identité sont gratuits sauf en cas de perte ou de vol (un timbre fiscal de 25 € sera alors nécessaire).
> Dans le cadre de l'établissement ou d'un renouvellement de passeport, un timbre fiscal devra être fourni : (17 € pour les mineurs de - de 15 ans, 42 € pour les mineurs de + de 15 ans, 86 € pour les majeurs).
> Le passeport, en cours de validité, suite à un changement d'état-civil, ne nécessite aucun paiement. ●

Démarches citoyennes

Le recensement général de la population

La Ville réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. Une partie des logements et des habitants de la commune sera recensée du **15 janvier 2026 au 21 février 2026.**
Le recensement est obligatoire car essentiel : il permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des statistiques sur la population (âge, profession, moyens de transport utilisés) et sur les logements.

Ses résultats sont déterminants pour la vie de la commune. Ils permettent :

1 De déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2 De définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies…

3 D'identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements…

Pour en savoir plus
> sur le recensement en général : rendez-vous sur www.le-recensement-et-moi.fr
> sur le recensement à Hennebont : contactez la Direction de l'Aménagement au 02 97 85 16 23.

EN BRETON !

Adresse Chomlec'h
Attestation Testeni
Élections Dilennadegoù
Habitant Annezad
Inscription Enskrivadur
Logement Lojeris
Permis de conduire Aotre-bleiniñ
Population Poblañs
Recensement Niveradeg

Le recensement citoyen

Le recensement citoyen est un acte civique que doivent réaliser tous les Français âgés de 16 ans. L'attestation de recensement est en effet indispensable pour pouvoir se présenter aux épreuves du baccalauréat ou encore pour s'inscrire dans une auto-école. Il conditionne aussi l'inscription des jeunes sur les listes électorales à leur majorité.
Tous les trimestres le service population de la Ville envoie les fiches de recensement au CSN de Brest qui se charge de convoquer les jeunes à la journée citoyenne. À l'issue de cette-dernière, une nouvelle attestation leur est délivrée. Elle leur sera nécessaire pour valider le permis de conduire et passer différents concours ; elle pourra leur être demandée jusqu'à leurs 25 ans. ●

POUR SE FAIRE RECENSER, DEUX POSSIBILITÉS :
> en mairie, sur rendez-vous (02 97 85 16 12)
> en ligne sur le site www.servicepublic.fr (se munir de son livret de famille dans son intégralité et d'un justificatif d'identité (carte d'identité, passeport)

Les prochaines élections seront les élections municipales 2026

Pour ce scrutin la date limite d'inscription sur les lites électorales a été fixée au 6 février 2026.

Deux possibilités pour vous inscrire :
> en mairie
> sur le site www.servicepublic.fr
Dans les deux cas, pensez à vous munir d'un justificatif de domicile à votre nom et d'un justificatif d'identité (carte d'identité, passeport).

Attention :
> Au sein d'un même foyer, chaque personne doit faire sa propre inscription.
> Vous avez changé de commune de résidence ? Pensez à faire vote changement d'adresse !
> Il y a 14 bureaux de vote à Hennebont. Le bureau du Quimpéro ne sera plus situé à Anjéla Duval mais transféré à la Maison Pour Tous !

EHPAD STÊR GLAS

L'EHPAD : LIEU DE VIE, LIEU D'ENVIES

Depuis 2023, l'Ehpad Stêr Glas s'est engagé dans un processus de labellisation « Humanitude », qui vise à proposer un accompagnement des personnes âgées autour de 5 principes : Vivre et mourir debout, Zéro soins de forces sans abandon de soins, Respect de l'intimité et de la singularité, Ouverture vers l'extérieur, Lieu de vie - lieu d'envie. Sur ce point, de nouveaux temps conviviaux, coordonnés en équipe pluridisciplinaire, ont récemment complété les temps de rencontre déjà régulièrement proposés.

EN BRETON !

Anniversaire
Deiz-ha-blez

Bar
Tavarn

Envie
C'hoant

Glace
Koaven-skorn

Goûter
Merenn-vihan

Petit-déjeuner
Lein

Repas
Pred

Thé
Te

CAP SUR LES ANIMATIONS GUSTATIVES

> **Les petits-déjeuners buffets :** tous les mois, un petit-déjeuner buffet invite les habitants-es de l'Ehpad, à partager un début de journée à leur rythme, « comme à la maison ». Un choix plus large est proposé ce jour-là.

> **Les repas à thème :** un midi par mois, un repas partagé entre habitants-es, familles et personnel est proposé. C'est aussi l'occasion de fêter les anniversaires de chacun, notamment par la remise d'un cadeau personnalisé.

> **Le bar à glaces et le salon de thé** : de juin à septembre, tous les vendredis après-midi, un bar à glaces s'installe dans la salle de restauration. Comme chez le glacier, une carte est proposée et chacun-e passe commande. Familles, proches et habitants-es des autres Ehpad sont invités à partager ces moments. Une fois passés les beaux jours, c'est le salon de thé mensuel qui prend place ! Une carte de boissons chaudes est présentée, accompagnée des douceurs sucrées concoctées par les cuisiniers de l'Ehpad.

UN ÉTABLISSEMENT OUVERT

De multiples partenariats sont en place pour enrichir l'offre d'activités socioculturelles.

> **Le lien entre les générations :** avec le Relais Parents Enfants, des assistantes maternelles viennent régulièrement au PASA (pôle d'activités et de soins adaptés) avec les enfants qu'elles accompagnent pour y partager une activité.

> **L'association « Artistes en liberté » :** après l'arbre de vie, le martin-pêcheur, l'oiseau messager, le déjeuner des canotiers bretons…, le projet 2025 a démarré : une fresque sur le thème de la gare d'Hennebont dans un des couloirs de l'UVP (Unité de Vie Protégée).

> **Chorale :** depuis septembre, des habitants-es se rendent tous les lundis matins à l'école de musique du Trio…s pour chanter et y retrouver des personnes de l'Ehpad de la Colline et des participants-es à l'accueil de jour de l'Ehpad Sainte-Marie-du-Bouetiez.

> **Semaine Bleue et Marches (CCAS) :** Tous les ans en octobre, la Semaine Bleue a pour but de mettre en lumière les personnes âgées dans notre société. Hennebont s'y associe via des actions coordonnées par le CCAS. Une après-midi musicale festive est ainsi organisée au Centre socioculturel. Les personnes âgées des établissements médico-sociaux y retrouvent les personnes à domicile pour danser et partager un goûter. Quelques jours avant, une Marche Bleue réunit ce même public autour d'activités physiques. Une marche conjointe est proposée, suivie d'activités physiques adaptées. Une Marche de Printemps est également au programme chaque année.

> **Rencontres par le réseau d'animateurs :** une vingtaine d'animateurs de structures gériatriques travaillent ensemble depuis plusieurs années pour échanger sur leurs actions et en développer des communes. Ainsi chaque année, des bals inter-Ehpad sont mis en place. Environ 200 personnes participent à ces rencontres. En septembre dernier, un bal à Moëlan a permis à chaque participant-e de passer un moment chaleureux au rythme des chansons des années 60 à 80. ●

© Jerome Sevrette

TRANSPORTS

HENNEBONT MIEUX DESSERVIE

Depuis septembre, le nombre de TER desservant quotidiennement Hennebont s'est sensiblement accru ! 12 nouveaux arrêts figurent au planning des horaires de la gare : 7 en direction de Lorient / Quimperlé / Quimper et 7 en direction de Vannes / Rennes / Nantes. ●

HORAIRES SUPPLÉMENTAIRES DEPUIS SEPTEMBRE 2025

> LORIENT / QUIMPERLÉ / QUIMPER
06h39 (terminus Quimper 07h30)
11h00 (terminus Quimper 11h47)
13h33 (terminus Quimper 14h24)
14h37 (terminus Quimper 15h24)
16h37 (terminus Quimper 17h28)
17h34 (terminus Quimper 18h22)
20h32 (terminus Quimper 21h20)

> VANNES / RENNES / NANTES
07h25 (terminus Nantes 09h12)
08h22 (terminus Rennes 09h56)
09h22 (terminus Nantes 11h30)
13h35 (terminus Vannes 14h11)
17h52 (terminus Vannes 18h34)
18h42 (terminus Nantes 20h33)
19h34 (terminus Vannes 20h10)

Pour retrouver tous les horaires et services disponibles en gare d'Hennebont, rendez-vous sur www.ter.sncf.com/bretagne/se-deplacer/gares/hennebont-87476259 ou scannez le QR Code ci-dessous !

ENVIRONNEMENT

INFILTRONS… ET PLUIE C'EST TOUT !

La question des eaux pluviales ne concerne pas que les collectivités : les particuliers ont également un rôle à jouer dans leur gestion ! Aujourd'hui, l'objectif n'est plus d'évacuer les eaux de pluie le plus loin et le plus vite possible via des canalisations, mais de garder l'eau à la parcelle grâce à des ouvrages.

Ce qu'on appelle « eau pluviale », c'est l'eau de pluie après qu'elle a ruisselé sur des surfaces naturelles ou artificielles. Or, avec la multiplication des aménagements urbains et la réduction des espaces naturels observées ces dernières décennies, les eaux de pluie ne s'infiltrent plus là où elles tombent.
Fin 2023, Lorient Agglomération a validé la mise en place d'une politique concernant la gestion intégrée des eaux pluviales, en lien avec le plan résilience eau, voté la même année. Cette gestion est en effet au cœur de nombreux enjeux, puisqu'il s'agit tout à la fois :
> de maîtriser les risques d'inondation par ruissellement et par débordement
> de faciliter le rechargement des nappes phréatiques
> de préserver la ressource en eau (tant en termes de quantité que de qualité) et la biodiversité ●

Une plaquette a été créée en partenariat avec le Syndicat Mixte de le Ria d'Etel afin de vous présenter, très simplement, les différentes solutions à votre disposition pour gérer au plus près les eaux pluviales sur votre parcelle. Pour la télécharger, scannez le QR Code ci-dessous !

SÉNIORS

POUR EN FINIR AVEC L'ISOLEMENT !

Parce que les problématiques liées à l'isolement touchent tout particulièrement les personnes âgées, le Centre Communal d'Action Sociale et ses partenaires ont déployé sur le terrain toute une myriade d'actions. L'objectif : maintenir le lien social de nos séniors !

EN BRETON !

Atelier
Atalier
Bus
Bus
Lien social
Darempredoù sokial
Numérique
Niverel
Prévention
Dizarbenn
Santé
Yec'hed
Sénior
Ar re gozh
Visite
Gweladenn

LES ANIMATIONS ET TEMPS FORTS

> **Toute l'année,** séances CinéMaPassion. Un jeudi par mois, projections à 10h et 14h30 au centre socioculturel Jean Ferrat. Gratuit, sans réservation.
> **Au printemps et en été :** marches conviviales en partenariat avec les animateurs des Ehpad de la commune. Gratuit sur inscription.
> **Au printemps :** après-midi dansant. Gratuit sur inscription.
> **En octobre :** Semaine Bleue (semaine nationale des personnes âgées) : marche, spectacle… Gratuit sur inscription.
> **À Noël :** distribution d'un colis gourmand pour les 75 ans et plus ; goûter-spectacle pour les 70 ans et plus. Gratuit sur inscription.

La plaquette des « Activités séniors 2026 » est disponible en mairie, au CCAS et dans les différentes structures communales. Pour la feuilleter, scannez le QR Code ci-dessus !

LES DISPOSITIFS

> **Les « Visites de convivialité »** par un binôme de jeunes volontaires en service civique avec l'association Uni-Cités. Au programme : jeux, lecture, activités manuelles, balades, accompagnement aux sorties, aide au numérique… Pour les plus de 60 ans inscrits sur le registre des personnes isolées.

> **Le « Parcours Atelier Santé pour les Séniors ».** De janvier à mai, des ateliers sur l'activité physique, l'alimentation et le sommeil pour les 60 ans et plus. Gratuit sur inscription.
> **« Osons le bus ».** Prenez le bus avec un accompagnateur pour découvrir comment se passe un trajet. Sur inscription.
> **Les Cafés connectés** au bar Le Zinc un lundi sur deux (se munir de son matériel) / **Les ateliers numériques** à la médiathèque un vendredi sur deux / **Le conseiller numérique** du CCAS pour les démarches en ligne (sur rendez-vous au 07 88 52 32 82). Gratuit.

SANS OUBLIER…

> **Le tiers-lieu « Au cœur du Ty-Lenn », situé au sein de l'Ehpad Sainte-Marie-du-Bouëtiez,** un espace ouvert favorisant les rencontres entre les résidents de l'EHPAD et l'extérieur. Un lieu de partage, de convivialité et de créativité où l'on se retrouve autour d'activité variées :
temps forts, ateliers axés sur le bien-être, ateliers mémoires et patrimoine, ateliers ludiques et manuels, prestations extérieures (expositions éphémères). Des bénévoles et des associations sont impliqués dans la vie du lieu.
> **Le SAD (Service Autonomie à Domicile)** qui propose à ses usagers en situation d'isolement, des animations ou des visites de convivialité à domicile (service assuré par des auxiliaires de vie du CCAS et financé dans le cadre du CPOM signé avec le Département).

> **Le registre des personnes isolées** qui concerne les personnes fragiles et isolées vivant à domicile. En prévision de périodes exceptionnelles (canicule, grand froid, épidémie…), ce registre permet de contacter régulièrement les personnes vulnérables inscrites et de leur adresser des messages de prévention. ●

Pour tout renseignement
CCAS (sauf les lundi et mercredi après-midi) : 02 97 85 16 19

RÉSIDENCE D'ARTISTE

LYCÉE VICTOR HUGO : QUAND LA NATURE REPREND SES DROITS

Fidèle à son engagement en faveur de la sensibilisation à l'art d'aujourd'hui, l'artothèque-galerie Pierre Tal-Coat s'associe au lycée Victor Hugo pour une nouvelle résidence d'artiste au sein du lycée. De septembre à la fin novembre, l'établissement a ainsi conduit ses élèves à participer au projet *Fungus coloniae*, porté par l'artiste Thomas Daveluy.

L'objectif du projet était d'explorer la capacité d'un paysage à reprendre possession d'un espace architectural. Concrètement, une grande image anamorphosée, issue de photographies prises dans les zones boisées du lycée, a été collée le long des murs, piliers et escaliers d'un des halls du lycée. Ces espaces se sont ainsi retrouvés « colonisés » par une végétation en expansion qui aurait repris ses droits, à l'instar d'une lente invasion de champignons (d'où le titre du projet qui signifie littéralement « le champignon de la colonie »).
Ce procédé de collage vise également à transformer la perception du lieu en jouant avec le point de vue du spectateur. Plaquée directement sur le support, la photographie se déforme par anamorphose : l'image se distord, les textures s'étirent et se plient aux contraintes architecturales de l'espace.
Parallèlement à l'intervention de l'artiste, les élèves des classes d'arts plastique ont été invités à développer une déclinaison du projet appelée « Mycellium », en écho à la façon dont un réseau fongique se propage et se déploie pour coloniser de nouveaux espaces. Au programme : collages, peinture, projection, textes, performances, dont l'objectif est de travailler au retour d'un paysage naturel dans les murs du lycée.
Des ateliers sont également organisés avec des élèves de seconde en maths et français. ●

BRETON

ET SI VOUS VOUS METTIEZ AU BRETON ?

Le saviez-vous ? Les cours de breton ne sont pas réservés aux enfants inscrits dans les filières bilingues ! Des cours pour adultes sont également proposés toute au long de l'année par les partenaires de l'Office public de la langue bretonne !

COURS DU SOIR PAR AR SKLÊRIJENN
> Débutants : mercredi de 18h à 19h30
> Intermédiaires : jeudi de 19h à 20h30
> Stages ponctuels le samedi et conversations en breton
06 81 77 46 80
arsklerijenn.hennebont@orange.fr

FORMATIONS INTENSIVES ET COURS DU SOIR PAR ROUDOUR
Stage d'une semaine sur des périodes de vacances scolaires
02 98 99 75 81
degemer@roudour.bzh . ●

Pour tout renseignement
Emglev Bro An Oriant :
02 97 21 37 05
emglev@ebo.bzh

MÉDIATHÈQUE

DE L'ACQUISITION JUSQU'À VOTRE SALON !

Le saviez-vous ? Avant de rejoindre votre salon, les livres, CD, DVD et autres supports disponibles à la médiathèque suivent tout un cheminement ! Découvrez en 4 étapes le circuit emprunté par les quelques 2 000 nouveautés qui vous sont proposées chaque année !

1 CHOISIR

Chaque année, le conseil municipal vote un budget pour que la médiathèque achète de nouveaux livres, CD, DVD, revues, jeux… Mais comment ces nouveautés sont-elles choisies ?
Rien que pour les livres, en France, il y a eu :
> 484 romans pour adultes publiés pour la « rentrée littéraire », entre août et octobre 2025.
> 36 232 nouveaux livres publiés sur l'année 2024.
Tous n'ont pas pu rejoindre les rayons de la médiathèque, et pour renouveler l'offre dans chaque domaine, les bibliothécaires ont donc fait des choix en s'aidant :
> Des conseils des libraires, critiques littéraires et booktubers
> Des tendances d'emprunt des abonnés de la médiathèque
> Des suggestions du public

2 COMMANDER

6 à 8 fois par an, des commandes sont passées auprès des fournisseurs de la médiathèque : des libraires hennebontais ou bretons pour les livres, des entreprises nationales spécialisées pour les CD et DVD.
La livraison est alors rapidement organisée tout en respectant des logiques de développement durable :
> Regroupement des commandes en une seule livraison mensuelle pour les fournisseurs éloignés.
> Recyclage des emballages avec l'utilisation des cartons des éditeurs pour les libraires.
> Et parfois même, livraison piétonne par les libraires hennebontais !

3 PRÉPARER

Rapidement après la réception de la commande, chaque document est enregistré dans le logiciel et se voit attribuer un code-barre, son identifiant unique à la médiathèque, et une cote, son « adresse » définissant son emplacement dans les rayonnages.
Parce qu'un document de médiathèque est destiné à plusieurs personnes et à être transporté, il faut le protéger pour qu'il vive de nombreuses vies chez les uns et les autres.
Là encore, les bibliothécaires veillent à un équipement adapté et sobre : une couverture plastifiée ou seulement quelques renforts, un album pour bébé est un peu plus protégé qu'un essai de philosophie !

4 DU RAYON À VOTRE SALON

Et voici le livre, CD, DVD prêt à rejoindre l'arbre à nouveautés ! ●

2 000 NOUVEAUTÉS À PRÉPARER CHAQUE ANNÉE !

EN BRETON !

Choisir Dibab
Commander Urzhiadiñ
Étape Pazenn
Nouveauté Nevez
Préparer Prientiñ
Rayon Rann
Salon Saloñs

COMMENT ÊTRE INFORMÉ DE CES NOUVELLES PROPOSITIONS SI VOUS NE POUVEZ PAS VENIR CHAQUE SEMAINE À LA MÉDIATHÈQUE ?

EN LIGNE — VIA L'APPLICATION MOBILE

Grâce à ces outils, vous pouvez réserver ces nouveautés et un mail ou une notification vous sera envoyée dès que ce sera à votre tour de l'emprunter !

FESTIVITÉS

HENNEBONT FÊTE NOËL : DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Ho, ho, ho ! Attendues des petits et des grands, les festivités de Noël sont bel et bien au rendez-vous de cette fin d'année ! Petit tour d'horizon des rendez-vous programmés pour cette édition 2025 !

DU 4 DÉCEMBRE AU 4 JANVIER

POUR SE METTRE DANS L'AMBIANCE

> **Les illuminations et la musique ambiante en centre-ville.** Rendez-vous le 4 décembre à 18h (lieu à définir) pour le décompte et la mise en route des illuminations !

> **Les décors éphémères** créés par le service Espaces Verts Environnement Propreté : à la Tour Saint-Nicolas (dans le jardin des remparts), place Foch, dans le hall de la mairie, à la maison de quartier de Kerihouais et à l'Ehpad Stêr Glas.

JUSQU'AU 19 DÉCEMBRE

BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

Déposez votre lettre au Père Noël dans la boîte spécialement installée en haut de la tour Saint-Nicolas (jardin des remparts). Réponse du Père Noël assurée !

SAMEDI 20 DÉCEMBRE

GRANDE JOURNÉE FESTIVE

> **13h-15h30 :** navettes hippomobiles gratuites entre le haras et le centre-ville
> **16h-20h :** stands associatifs et gourmandises place Foch
> **17h30 - 18h30 :** tournée du Père Noël dans les quartiers
> **18h30 :** arrivée du Père Noël Place Foch
> **19h :** projection vidéo et feu d'artifice sur les Tours Broëre'c

Les animations, sorties, loisirs…

> **Spectacle « Don Quichotte, folie équestre »** du 20 au 31 décembre (sauf le 25) au haras. Plus d'infos sur www.haras-hennebont.fr.

> **Marché de Noël du haras :** samedi 20 décembre de 11h à 19h et dimanche 21 décembre de 10h à 18h. Entrée libre. Navette gratuite depuis la gare routière avenue François Mitterrand (parking du lycée Victor Hugo).

> **À la médiathèque :**
- « Balade hivernale» : mercredi 17 décembre, à 10h30 (à partir de 4 ans)
- « À vos marques, prêts ? Jouez ! » (jeux de société et jeux vidéo pour petits et grands) : du samedi 20 décembre au samedi 3 janvier.

> **Au complexe aquatique de Kerbihan :**
- « Tombola de Noël » du samedi 20 décembre au dimanche 4 janvier inclus (lots enfant et adultes)
- « Soirées Aqualumos » avec lumière tamisée les mardis et vendredis des vacances.

> **« En attendant Noël » :** prestations musicales et dansées par les élèves et enseignants de TRIO…S Enseignement Artistique les samedi 13, lundi 15 et mardi 16 décembre, à 19h30, au Théâtre du Blavet (Inzinzac-Lochrist). Entrée libre et gratuite.

POUR VOS ACHATS

> **Les marchés** du jeudi 25 décembre et 1er janvier sont avancés aux mercredis 24 et 31 décembre !

> **Une idée cadeau originale :** optez pour une œuvre du catalogue de l'artothèque-galerie composé des projets d'édition menés avec les artistes qui ont collaboré à sa collection ou à sa programmation ! (Tarifs : de 25 € à 200 €). ●

Programme complet disponible en mairie, dans les structures municipales et sur www.hennebont.bzh/evenement/hennebont-fete-noel ou en scannant le QR Code ci-contre !

THÉÂTRE À LA COQUE

LA MARIONNETTE HORS LES MURS

Nouvelle direction et nouvelle saison : voilà deux bonnes raisons de (re)découvrir le Théâtre à la Coque ! Niché au creux de la Ville-Close, ce lieu de culture se veut aussi lieu d'ouverture ; un principe que Yoann Pencolé, le nouveau directeur, entend conjuguer dès à présent !

Yoann Pencolé, rupture ou continuité ?
Rennais d'origine, diplômé de l'Ecole supérieure de la marionnette, je suis certes directeur du théâtre, mais je suis aussi moi-même artiste ! Issu du théâtre amateur, je dirige une compagnie, La Poupée Qui Brûle. En ce sens, je m'inscris dans la continuité de Serge Boulier, à la tête du Théâtre à la Coque pendant de nombreuses années. Pour autant, des choses vont bouger !

Quelles sont vos priorités ?
Ouvrir le théâtre sur l'extérieur ! Ancien historien, j'apprécie le cadre de la Ville-Close ; mais à l'abri des remparts, le théâtre reste malheureusement méconnu de beaucoup de Hennebontais… Pour cela, nous allons prendre appui sur l'existant : les lieux, les acteurs, les événements… et inscrire le Théâtre en résonnance avec un territoire déjà riche et vivant !
Cela passera par des représentations en plein air et par des collaborations avec les acteurs locaux : la médiathèque, l'artothèque et Trio…S, évidemment, mais aussi les maisons de retraite, les établissements scolaires, le Lokal… et bien d'autre encore !

Concrètement, comment cela va-t-il se traduire à court terme ?
Nous interviendrons dès l'année prochaine dans l'espace public, avec notamment :
> Une commande : le Théâtre va proposer à deux artistes de la région une création originale et tout terrain (qui pourra se jouer partout) sur un thème imposé (par exemple un travail sur la mémoire pour les lieux de vie des anciens). Les objectifs : croiser la marionnette avec d'autres arts (la danse, le cirque…), créer sur place (avec les habitants), et inscrire le spectacle qui en résultera au catalogue du Théâtre à la Coque.
> Une exposition d'un artiste de la marionnette contemporaine, dans un lieu public de la ville qui reste à définir.
> Une formation pro et une formation amateur, qui permettra à des adolescents et à des adultes de s'initier à l'art de la marionnette.
> Et enfin deux nouveaux temps forts : en janvier 2027 un rendez-vous à l'adresse du public adulte nommé « Manipulsations », à l'échelle de l'agglomération, et aux beaux jours un rendez-vous public autour des remparts… Bien entendu nous restons aussi inscrits dans le festival Les Salles Mômes à l'automne.
Et tout cela, bien sûr, en plus de la programmation de saison au TAC ! ●

EN BRETON !
Création Krouiñ
Directeur Rener
Exposition Diskouezadeg
Marionnette Margodenn
Spectacle Arvest
Stage Staj
Théâtre C'hoariva

RETROUVEZ DÈS À PRÉSENT LES SPECTACLES DE LA SAISON 2025-2026

@ Frédéric Lovino

Vendredi 16 janvier
Magnééééétique (Cie Les Nouveaux Ballets du Nord-Pas-de-Calais)
Vendredi 6 février
Peau d'homme (Cie La Salamandre)
Vendredi 13 mars
Terre étrangère (Cie Juste après)
Vendredi 20 mars
Femme de l'ombre (Cie La Découpe)
Mercredi 8 avril
Marcellin Caillou (Cie Les Ateliers du Capricorne)
Vendredi 10 avril
Ondes de choc (Cie Sitio)

@ Florent Herme

Mardi 19 mai
Paroles (Cie Haut les Mains)
Mercredi 10 juin
Toi du monde (Angle Doigt)

NOUVEAU
Le théâtre dispose désormais de sa propre billetterie . RDV sur son site Internet : www.theatrealacoque.fr.

THÉÂTRE À LA COQUE
- Centre National de la Marionnette
3 rue de la paix, 56700 Hennebont
02 97 85 09 36

Vue du projet de la salle Le Gal-Le Nouëne
© Mairie Hennebont, Service Communication

Considérée comme « *la plus belle installation sportive de toute la région* », la salle de sports et de spectacles dédiée aux activités de l'association La Garde du Vœu est inaugurée en 1954. Cet équipement présente de nombreux éléments caractéristiques de l'architecture des années 1950.

ARCHITECTURE

NOUVEAU PRINTEMPS POUR LA SALLE LE GAL-LE NOUËNE

Dans les premiers temps de la Reconstruction, la priorité est de construire des logements pour reloger les populations sinistrées vivant en baraques, puis les équipements collectifs. C'est dans ce contexte qu'est construite la salle de sports et de spectacles, afin d'accueillir les activités de l'association *La Garde du Vœu*.
L'emplacement sélectionné est le verger du presbytère, situé ruelle du Petit Chemin (actuelle rue Léo Lagrange). La Coopérative de Reconstruction Immobilière des Eglises et Edifices Religieux du Morbihan est mandataire de la Société Immobilière Hennebontaise, propriétaire des immeubles paroissiaux.
Cet équipement est l'œuvre des architectes Jean Caillard, René Millot et Charles Perrin. Il est financé par l'indemnité de dommages de guerre perçue pour les deux salles du patronage sinistrées et par des dons de particuliers.

La construction
Après l'obtention du permis de construire en octobre 1953, les travaux débutent en mars 1954. C'est un bâtiment de 44 m. de long et de 23 m. de large, couvert d'un voile de béton, et non d'une charpente métallique. On accède par un large escalier à la grande salle : au centre, l'espace permettant d'accueillir les activités de basket-ball, de tennis, de gymnastique et les compétitions sportives ; sur les côtés, les gradins en bois ; au fond, face à l'entrée, une scène surélevée pour les spectacles. Au rez-de-chaussée, se trouvent des salles de réunions, de jeux, ainsi que des douches.
Le samedi 27 novembre 1954, en présence du maire, docteur Ferdinand Thomas, la salle est bénie et inaugurée par Monseigneur Le Bellec, évêque de Vannes, alors que les travaux ne sont pas achevés. Une kermesse et un gala de variétés succèdent aux allocutions et au vin d'honneur.
Le dimanche 6 juillet 1969, la plaque de dénomination est apposée au fronton de l'édifice lors de la fête du soixantenaire de la création de l'association *La Garde du Vœu*. L'appellation rend hommage à Louis Le Gal, animateur et bénévole dévoué et à Paul Le Nouëne, un des fondateurs de l'association.

Un équipement municipal
Début mars 1995, le complexe sportif devient propriété de la commune en échange des anciens bains-douches rénovés, rue Launay, au profit de l'Association diocésaine. La section de tennis de table, devenue le club Garde Du Vœu Tennis de Table occupe la grande salle, surnommée « le chaudron » jusqu'à son départ en novembre 2022 pour le Hennebont Ping Center. Le niveau inférieur est affecté au Club de musculation et au Secours Catholique.
Son architecture caractéristique des années 1950, alliée à la dimension innovante de sa conception, lui vaut l'attribution du label « Architecture contemporaine remarquable » par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne le 22 juillet 2024. Ce bâtiment septuagénaire n'a pas échappé au passage du temps et connaît un début de réhabilitation au cours de 2025. ●

Nadine Sorin
Archiviste municipale

EN BRETON !
Architecture Savouriezh
Charpente Framm
Escalier Skalier
Gradins Derezioù
Reconstruction Adsevel
Salle de sports Sal-sport
Scène Leurenn
Spectacles Arvestoù

TRIO...S SAISON ARTISTIQUE

PRENEZ DES CHEMINS DE TRAVERSES !

Focus sur trois soirées à ne pas manquer en 2026. Un concert à la bougie, du cirque poétique et un OTNI (Objet Théâtral Non Identifié) d'un conteur à la fois incontournable et inclassable.

© Tomas Bozzato

© Vasil Tasevski

RETROUVEZ TOUTE LA PROGRAMMATION TRIO...S ET LA BILLETTERIE EN LINE SUR www.trio-s.fr

Des oiseaux la nuit du collectif No Mad - collectif No Mad

UN CONCERT FOLK ET INTIMISTE

Pas d'électricité pour ce spectacle… Des oiseaux la nuit est un concert acoustique et éclairé à la bougie dans une proximité où les regards peuvent se croiser, où un frisson peut parcourir l'espace. Au fil de sa poésie folk, le quintet parle de féminin, de générosité, d'humanité, en connexion avec le temps présent.
Les voix sont douces et puissantes. Le choeur nous emporte. Les mélodies aux arrangements pour violon, alto, clarinettes, guitare, violoncelle, percussions sont inspirées de la musique traditionnelle, du jazz, de la musique classique et baroque. Il en résulte un moment suspendu, à la fois doux et puissant, d'une rare intensité.

> Dimanche 18 janvier à 17h au Théâtre du Blavet

© Eric Peuteman

Dear Jason, Dear Andrew de Sébastien Barrier

LE CONTEUR GROISILLON A DE NOUVELLES CONFIDENCES À NOUS FAIRE

Conteur endurci, habitué des performances poétiques et digressives, Sébastien Barrier a un beau jour remis en question sa pratique en découvrant la musique de Sleaford Mods : à ses yeux, le duo post-punk britannique révolutionnait la manière de se tenir sur scène.
C'est ce séisme que raconte Dear Jason, Dear Andrew dans un récit drolatique ponctué de chansons et de captures d'écran d'une correspondance à sens unique entamée avec le groupe.

> Vendredi 13 février à 20h30 au Théâtre du Blavet

Traverser les murs opaques - collectif Porte27 - Marion Collé

LE CIRQUE ET LA POÉSIE POUR RÉSISTER

Traverser les murs opaques engage cinq interprètes dans la recherche du soulèvement et d'une résistance face au sentiment d'impuissance. Leur langage – fil, funambule, trapèze – dit l'envie de lutter contre l'immobilisme.
C'est une promesse de mouvement et d'émotion que formule Marion Collé dans ce manifeste poétique et politique attentif à la singularité des corps.
Au-delà du spectacle, l'artiste engage un travail sur le territoire hennebontais avec les élèves de Trio...s Enseignement Artistique et avec la Médiathèque toujours dans la volonté de faire émerger la puissance du collectif.

> Vendredi 23 janvier à 20h30 au Théâtre du Blavet

PROCHAINE SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 11 décembre
Salle du conseil municipal, en mairie
Accès par la porte arrière, accessible depuis le parking rue Saint-Géron

CONSEIL MUNICIPAL

LES RETRANSMISSIONS DE SÉANCES DÉSORMAIS EN DIFFÉRÉ

Mises en place en mai 2020, les retransmissions vidéo des séances de conseil municipal se faisaient depuis en direct. Depuis octobre, les séances sont toujours filmées et enregistrées mais plus en direct : les vidéos sont désormais disponibles en replay dans un délai maximum de 10 jours. ●

Pour y accéder, rendez-vous sur notre chaîne Youtube : www.youtube.com/@villehennebont56700.

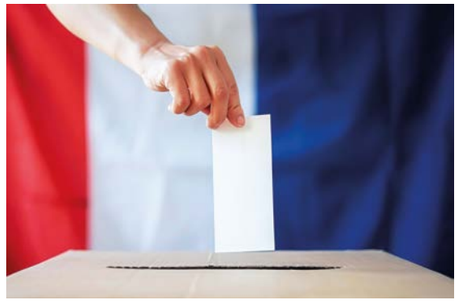

PÉRIODE PRÉÉLECTORALE

LA NEUTRALITÉ EST DE MISE

Au regard de la législation qui encadre la période dite « préélectorale » et pour garantir neutralité et égalité de traitement à l'ensemble des élus et candidats, plusieurs mesures ont été adoptées par la collectivité :
> Depuis le 1er septembre, les dispositifs de proximité qui permettaient aux élus et aux habitants / usagers d'échanger en direct sont à l'arrêt. La ligne « Allô, Mme la Maire » du lundi soir a été désactivée et le stand des élus sur le marché a été supprimé.
Ce Hennebont mag sera également le dernier avant les prochaines élections. Celles-ci ayant lieu fin mars, le numéro qui sort traditionnellement fin mars / début avril ne verra pas le jour. ●

Tribunes politiques

LISTE INDÉPENDANTE

EN TOUTE CHOSE, IL FAUT SAVOIR RAISON GARDER

La France traverse une période sans précédent, marquée par les crises, les incertitudes et un climat d'inquiétude généralisé. Ce contexte anxiogène fragilise le moral de chacun. Pourtant, nous avons la chance de vivre dans un pays magnifique, riche de talents, de solidarité et d'espoir.

Plutôt que de céder à la colère ou au découragement, nous devons, à notre échelle, redonner à notre territoire une image positive et une dynamique constructive.

L'échelon local reste le cœur battant de la démocratie.
Voter, c'est affirmer sa volonté de choisir, de décider, de construire ensemble. C'est pourquoi chaque voix comptera lors des élections municipales de mars 2026.

Hennebont est une ville remarquable, dotée d'un patrimoine exceptionnel et d'un potentiel humain et économique considérable.

À nous, Hennebontaises et Hennebontais, de lui redonner du sens, de la crédibilité et de la fierté.

Michèle Le Bail
Liste indépendante
listeindependante@orange.fr

Au regard du contexte de période pré-électorale dans lequel nous nous trouvons, les groupes Hennebont Initiative Citoyenne et Hennebont pour tous ont fait le choix de ne pas publier de tribune politique dans ce numéro.

HENNEBONT FÊTE NOËL

AN HENBONT A LID NEDELEG

Henbont
Hennebont

villehennebont www.hennebont.bzh 02 97 85 53 78